

Que retrouve-t-on dans la poubelle ordures ménagères d'un habitant du SICTOM des Couzes ?

Le Président, les Vice-Présidents et les Elus du SICTOM des Couzes ont visité le centre de tri Echaliér en mai dernier. Cette visite a permis de se rendre compte de la qualité du tri dans les bacs jaunes du territoire. En 2017, 30% de mauvais tri issus des bacs jaunes ont été constatés soit 17kg/hab/an (**bois, verre, textiles, plastiques non recyclables comme les pots de yaourt, sacs d'ordures ménagères...**), alors que la moyenne nationale est de 17%. Ces déchets devraient se retrouver dans le bac ordures ménagères ou en déchèterie mais pas dans le bac de tri sélectif !

En 2018, dans le cadre d'une étude portant à la fois sur la faisabilité de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, et sur l'amélioration de la qualité de la collecte sélective, le SICTOM des Couzes a procédé à l'analyse de bacs ordures ménagères.

Voici le constat des 4 analyses de bacs (caractérisations) ciblées par secteur (urbain, semi urbain, rural et touristique) :



Cette caractérisation réalisée sur les bacs ordures ménagères du territoire syndical représente 50% de déchets recyclables et 50% de déchets non recyclables.

La collecte sélective est encore bien trop présente dans les bacs ordures ménagères. Si ces matières étaient recyclées (plutôt que d'être brûlées via l'incinérateur), elles limiteraient non seulement l'utilisation des matières premières, mais aussi l'impact financier.

A noter : les 17% liés à l'extension des consignes de tri (pots, barquettes et films plastiques) seront valorisables d'ici 2022.

Quelles solutions pour diminuer nos ordures ménagères ?

Mettre ses déchets recyclables en vrac dans le bac de tri

Déposer le verre et le textile dans les colonnes prévues à cet effet

Composter ses biodéchets et limiter le gaspillage alimentaire en finissant son assiette

Acheter en vrac pour limiter les emballages et opter pour des produits réutilisables

Une question sur le tri ? Envie d'acheter un composteur ?

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.sictomdescouzes.fr
ou par téléphone au 04 73 96 77 75